DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.159

L'An deux Mille Douze, le 9 novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2012

Le 31 octobre 2012

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: M. DENIS représenté par M. MERLE

Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER

M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD M. PATRUX représenté par M. FILOCHE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES: néant

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 33

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°3/2012 - BUDGET EAU POTABLE

RAPPORTEUR: M. CAU

VOTE: UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2012 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>		
21531	- Installation matériel outillage réseau (Régularisation TVA 2005/2006)	+ 36 279,52 €	
2315	- Travaux en cours	- 36 279,52 €	
	Opérations patrimoniales		
2315	- Créance s/transfert droit déduction TVA (2010)	+ 14 004,10 €	
2762	- Créance s/transfert droit déduction TVA (2010)		+ 14 004,10 €
	TOTAL	+ 14 004,10 €	+ 14 004,10 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 15 novembre 2012

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint, Bernard GIRAUD